



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par la **SA D'UNE COULEUR A L'EAU SA - Monsieur DEFLANDRE**, dont les bureaux se situent à 4140 Spimont, rue d'Aywaille 52.

Le terrain concerné est situé **Avenue des Ardennes, 54 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D, n°456V15.

La demande vise les travaux suivants : **régularisation de la démolition d'un bâtiment existant et construction d'un immeuble de 11 appartements** et présente les caractéristiques suivantes :
Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :

- ***l'implantation du bâtiment à moins de 5m des limites parcellaires latérales ;***
- ***la hauteur sous gouttière supérieure à 7m ;***
- ***la hauteur du pignon, supérieure à 12m.***

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 3 février 2023 au 17 février 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be